



FIDÈLES AUX ENGAGEMENTS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, LES 364 DÉPUTÉS DU GROUPE UMP ONT SOUTENU ACTIVEMENT LA POLITIQUE RÉFORMATRICE DU GOUVERNEMENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2003.

Restaurer l'autorité de l'état

Préalable à toute action efficace, le groupe UMP a agi avec le Gouvernement pour **restaurer toujours plus solidement l'autorité de l'Etat**, tout d'abord en votant la loi sur la sécurité intérieure mais également en réformant la justice et le système pénitentiaire avec l'augmentation des moyens, la création des juges de proximité, les crédits pour la construction de nouvelles prisons plus humanisées...

Par ailleurs, les députés UMP ont participé à la mise en place d'un important plan de lutte contre l'insécurité routière avec notamment l'adoption de la loi renforçant la lutte contre la violence routière. Cette politique a d'ores et déjà permis de sauver quatre vies chaque jour sur les routes. Ils ont également œuvré pour une meilleure maîtrise et une insertion plus efficace de l'immigration avec la loi relative à la maîtrise de l'immigration.

Préserver le progrès social et renouveler les solidarités essentielles

Par ailleurs, d'importantes mesures ont permis en 2003 de **préserver le progrès social**. Ainsi, en dépit de tentatives de blocage, la réforme des retraites a enfin été conduite, après une longue phase de dialogue avec les partenaires sociaux. La ténacité, le sens de l'écoute et le courage du groupe UMP ont joué un rôle essentiel dans l'adoption de ce texte qui permet de sauvegarder le principe de répartition, traduction de la solidarité entre les générations.

Dans le même sens, les députés UMP ont œuvré au **renouvellement des solidarités essentielles, afin de les adapter aux besoins des Français d'aujourd'hui**. C'est ainsi qu'ils ont contribué à la mise en place d'une politique ambitieuse en faveur des familles, en donnant au Gouvernement les moyens d'agir, notamment par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 qui permet la création de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant, mais également en amendant et adoptant le projet de loi relatif à l'accueil et à la protection de l'enfance. Grâce au soutien du groupe UMP, d'importantes mesures ont été prises en direction des personnes âgées, avec l'indispensable réforme de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, mais aussi en faveur des personnes handicapées (important effort budgétaire, créations de places en Centre d'Aide par le Travail et maisons d'accueil spécialisées, recrutement de 5000 auxiliaires de vie scolaire...). Par ailleurs, une véritable politique de santé publique a enfin été lancée avec le projet de loi relatif à la politique de santé publique, les mesures de lutte contre le tabagisme et l'octroi de moyens importants pour le lancement d'un plan national de lutte contre le cancer. Enfin, les députés UMP ont contribué à la rénovation des solidarités urbaines, avec notamment la loi d'orientation et de programmation pour la ville.

Redonner sens au travail et au mérite, pour une croissance et un emploi durables

En outre, le groupe UMP a travaillé en 2003 à **redonner sens au travail et au mérite, pour une croissance et un emploi durables**. A cette fin, il a appuyé l'augmentation du SMIC et de la Prime pour l'emploi, il a amendé et adopté le

projet de loi portant décentralisation en matière de RMI et créant un Revenu Minimum d'Activité, il a poursuivi, par la loi de finances pour 2004 la baisse de l'impôt sur le revenu. Pour libérer les énergies des Français et promouvoir la création d'entreprise, il a également voté la loi relative à l'initiative économique. Enfin, pour favoriser une plus grande égalité des chances, il a travaillé à la mise en place d'un droit individuel à la formation professionnelle tout au long de la vie, droit social majeur qui participe également à une politique innovante et volontaire tournée vers l'emploi.

Apaiser les relations sociales et définir un nouveau pacte démocratique

Les députés UMP ont également œuvré avec le Gouvernement à **l'apaisement des relations sociales et à la définition d'un nouveau pacte démocratique**, tout d'abord, pour un Etat plus proche des citoyens, en adoptant une importante réforme de la décentralisation et en ouvrant la voie à une véritable simplification administrative, avec la loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit. Ils ont également travaillé à la relance du dialogue social avec le projet de loi réformant le dialogue social.

Construire une Europe forte et élargie

Ils ont par ailleurs apporté une contribution décisive à la **construction d'une Europe forte et élargie**, avec notamment un important débat sur l'Europe et la ratification du Traité d'Athènes, qui permet à dix nouveaux pays d'entrer dans l'Union européenne.

Le groupe UMP a su proposer des mesures et débattre sur d'importants sujets :

Soutien actif et constructif du Gouvernement, réelle force de proposition, le groupe UMP a **fait inscrire à l'ordre du jour d'importants textes** parmi lesquels la proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences sanitaires et sociales de la canicule, ou encore la proposition de loi tendant à redonner confiance au consommateur. Les députés UMP ont également eu l'initiative d'importants débats et l'on peut citer, parmi les principaux sujets abordés, la conciliation entre la continuité du service public et le droit de grève, l'amélioration des performances de l'Etat, la participation à l'aide au développement en Afrique ou encore l'avenir du commerce international.

Attentif au dialogue, soucieux de relayer les attentes des Français, le groupe UMP a également interrogé le Gouvernement lors de près de 430 questions au Gouvernement, de 270 questions orales sans débat et par le biais de 13 800 questions écrites.

PRÉSIDENT : M. Jacques BARROT - Député de la Haute-Loire

PREMIER VICE-PRÉSIDENT : M. Bernard ACCOYER - Député de la Haute Savoie

VICE-PRÉSIDENTS : M. Claude GOASGUEN - Député de Paris, M. Philippe BRIAND : Député de l'Indre-et-Loire, M. Yves BUR : Député du Bas-Rhin, M. Dominique DORD : Député de la Savoie, M. Jean-Antoine LEONETTI : Député des Alpes-Maritimes, Mme Françoise de PANAFIEU : Députée de Paris

Publication : La lettre du groupe UMP, disponible sur simple demande